BTS métiers de l'audiovisuel option métiers du son

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 25180079F — Mise à jour : 24 octobre 2025

Organisme responsable : **AFTEC CFA RENNES**

Présentation de la formation

Objectifs

Les métiers de l'audiovisuel constituent une famille professionnelle dont les membres travaillent en étroite collaboration. Pour faciliter cette collaboration, ce diplôme assure une formation de base commune sur laquelle s'organisent cinq options. Les techniciens audiovisuels peuvent travailler dans des sociétés de production audiovisuelle, chez des prestataires de services (postproduction, communication, organisation événementielle) ou auprès d'entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques).
La formation porte sur la technologie des équipements et des supports, les techniques de mise en oeuvre, l'environnement économique et juridique, l'économie et la gestion, les sciences physiques appliquées, l'anglais, la culture littéraire et artistique.
A propos de l'option :
L'option métiers du son forme notamment des opérateurs de prise de son, des mixeurs et monteurs son, des sonorisateurs, des techniciens d'antenne et des régisseurs son. Au-delà de la prise de son, l'opérateur choisit les éléments sonores existants ou à créer, met en place et règle le matériel, sélectionne les enregistrements conservés et assure le mixage en postproduction. Il peut prendre en charge, outre la prise de son sur les lieux de tournage, la régie son des lieux de spectacle, la prise de son en studio d'enregistrement, la gestion et l'entretien des matériels. Le technicien son possède une bonne connaissance des systèmes numériques et informatiques.

Programme

En plus des enseignements généraux (domaine littéraire et artistique, anglais, économie et gestion, environnement économique et juridique), la formation comporte des enseignements professionnels.
Sciences physiques (4 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : optique, photométrie et couleur, électricité et électronique, ondes et rayonnements, acoustique, etc...
Technologie des équipements et des supports (5 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : équipements et câblages sonores, signal audio analogique, chaîne de traitement numérique, microphones, formats et méthodes d'enregistrement audio analogiques, audio numérique, dispositifs de contrôle, réglage et mesure audio ...
Techniques et mise en oeuvre (11 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : matériels de prise de son et de postproduction, support informatique, habillage sonore ; montage et démontage, câblages ; gestion, configuration des réseaux, procédures de transfert de fichiers ; évaluation et contrôle de la conformité (technique, artistique, juridique), mise en oeuvre des matériels de captation et des moyens de diffusion ; montage et agencement des sons, mixage et mastering ; sécurité électrique et prévention des risques.
Stages : sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 11 semaines : 8 semaines à l'issue de la 1re année et 3 semaines en cours de 2e année.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie

Sans niveau spécifique	Niveau BTS - Bac +2

Liste des certifications

BTS métiers de l'audiovisuel option métiers du son
Code RNCP : 37196

Métiers associés

L1507 — Montage audiovisuel et post-production

L1508 — Prise de son et sonorisation

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2090745S	Présentiel	Rennes	01/09/2026	30/06/2028

Source : GREF Bretagne #25180079F